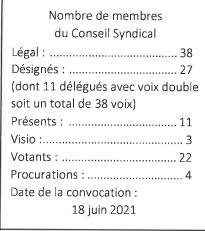
REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

UNIVALOM

Siège :

3269 Route de Grasse 06600 – ANTIBES Tél. 04.93.65.48.07





SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 25 juin 2021

Délibération 2021-22

OBJET : Attribution marchés publics – Acquisitions d'engins pour les déchèteries

Le 25 juin 2021 à 11h00, le Conseil syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale.

Présents:

Membres titulaires :

Jean LEONETTI, Eric MELE, Marion MUSSO, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ; Anne-Marie BOUSQUET, Hassan EL JAZOULI, François WYSZKOWSKI, délégués de la Commission Syndicale ;

Xavier WIIK, délégué de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;

Christophe ULIVIERI, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;

Marc OCCELLI délégué de la Commission Syndicale ;

Roland RAIBAUDI, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ;

Membres suppléants :

Daniel LEBLAY, délégué au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ;

Membres en Visio conférence :

Caroline JOUSSEMET, déléguée avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;

Bernard ALENDA, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;

Jean-Marc DELIA, délégué de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse;

Procurations:

Christophe FONCK donne procuration à Marion MUSSO; Georges VAZIA donne procuration à Marion MUSSO; Jean-Pierre DERMIT donne procuration à Anne Marie BOUSQUET; Philippe DELEAN donne procuration à Eric MELE

Membres excusés:

Joseph CESARO, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ; Marie ANASSE, Khéra BADAOUI, Emmanuel DELMOTTE, délégués de la Commission Syndicale ; Françoise THOMEL, déléguée de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ; Patrick PEIRETTI, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ; Denise LAURENT, Françoise BRUNETEAUX, déléguées de la Commission Syndicale ;

Accusé de réception en préfecture 006-200046076-20210625-2021-22-DE Date de télétransmission : 25/06/2021 Date de réception préfecture : 25/06/2021 Emmanuel BLANC, délégué de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;

Marie-Louise GOURDON, déléguée de la Commission Syndicale ;

Conformément à la loi n°2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de la crise sanitaire, les conditions de quorum ont été baissées à 30 % des membres en exercice. Chaque délégué peut également détenir deux procurations. Le Comité est également diffusé en audio conférence.

Le Comité PREND ACTE de ces nouvelles dispositions liées à l'état d'urgence sanitaire.

Mme Anne Marie BOUSQUET est désignée en qualité de secrétaire

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Le Comité syndical d'UNIVALOM a approuvé, par voie d'une délibération en date du 18 février 2021, le lancement des procédures de marchés publics concernant les acquisitions d'engins pour les déchèteries.

Ainsi, UNIVALOM a lancé un appel d'offres ouvert européen, en application des articles L.2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique, sous la forme de 3 lots distincts :

- Lot n°1: ACQUISITION D'UNE PELLETEUSE SUR PNEUS DE 18 A 20 TONNES
- Lot n°2 : ACQUISITION D'UNE PELLETEUSE SUR PNEUS DE 10 A 12 TONNES
- Lot n°3: ACQUISITION D'UN TRACTOPELLE SUR PNEUS DE 8 A 10 TONNES AVEC GODET

L'avis d'appel public à la concurrence a été transmis le 07 avril 2021 au BOAMP et JOUE sur le profil d'acheteur AWS avec une date limite de réception des offres fixée au 10 mai 2021 à 12 heures 00.

A la suite des différentes étapes de la procédure, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 01 juin 2021, a attribué :

- Le lot n°1 : ACQUISITION D'UNE PELLETEUSE SUR PNEUS DE 18 A 20 TONNES, pour un montant de 200 000 €HT au candidat LYOMAT pour son offre conforme et complète, intéressante pour le Syndicat.
- Le lot n°2 : ACQUISITION D'UNE PELLETEUSE SUR PNEUS DE 10 A 12 TONNES, pour un montant de 140 000 €HT au candidat LYOMAT pour son offre conforme et complète, intéressante pour le Syndicat.
- Le lot n°3 : ACQUISITION D'UN TRACTOPELLE SUR PNEUS DE 8 A 10 TONNES AVEC GODET, pour un montant de 78 000 €HT au candidat LYOMAT pour son offre conforme et complète, intéressante pour le Syndicat.

Ouï cet exposé, Après en avoir délibéré conformément à la loi, Le Comité syndical, A, l'unanimité

- AUTORISE Monsieur le Président à signer les pièces relatives aux marchés publics des lots n°1, n°2 et n°3 avec la société LYOMAT.
- CONFIRME l'inscription des crédits correspondants aux différents lots sur le budget 2021 du Syndicat.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme, Le Président

Jalorisatio

UNIVALON

Accusé de réception en préfecture 006-200046076-20210625-2021-22-DE Date de télétransmission : 25/06/2021 Date de réception préfecture : 25/06/2021